

N°2016-BCA-18

- Membres théoriques : 5
- Membres en exercice : 5
- Membres présents : 4
- Votants : 4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**FOURNITURE DE CAISSONS DE FORMATION MULTI-ACTIVITES POUR LE
SDIS 76 – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le 03 mars 2016, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 18 février 2016, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ

- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Par délibération en date du 15 octobre 2015, le Conseil d'administration a approuvé l'autorisation de programme relative à l'acquisition de structures de formation « multi-activités ».

Ce plan d'acquisition se traduit par le déploiement sur différents sites du département de structures destinées à la formation et à l'entraînement des sapeurs-pompiers de Seine-Maritime. Une structure similaire est déjà présente sur le site de Tourville-la-Rivière.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 21 décembre 2015 au Bulletin Officiel des annonces des marchés publics.

La date limite de remise des offres était fixée au 04 février 2016 à 12h00.

Les critères de jugement des offres définis dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- Prix : 50 points
- Durée de garantie : 20 points
- Délai d'exécution : 20 points
- Qualité des matériaux (métaux) : 15 points
- Maintenance proposée : 10 points
- Certificat de visite : 10 points

*

* *

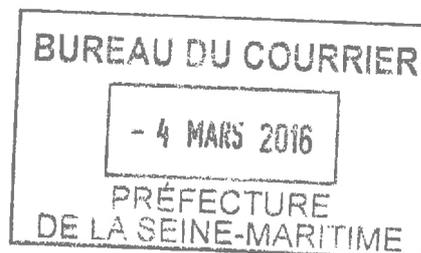
La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 03 mars 2016 et a attribué le marché, d'une durée de 4 ans, à la société PECOT sur la base d'un prix unitaire de 146 740,00 € HT la structure, pour une quantité minimum de 3 structures multi-activités et une quantité maximum de 6 structures multi-activités.

*

* *

Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier.

Le président du conseil d'administration,




André GAUTIER